

Contrat Général de fourniture d'eau potable

Branchement

Adresse : N°: _____ Voie : _____

Commune : Avermes Moulins Yzeure **Type** : Maison Immeuble

Compteur : N°: _____ Diamètre : _____ Emplacement : _____

Mouvement : Nouveau branchement (après acceptation du devis) Chantier Succession

Changement de propriétaire, de syndic ou de locataire Ancien abonné n° _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Contrat

Date de création de branchement, d'acquisition ou de location de la propriété : ____ / ____ / ____

Relevé de compteur : **Index** : _____ **M3** (uniquement les chiffres noirs, ou blancs sur fond noir) relevé le ____ / ____ / ____

Prise d'effet : **Contrat souscrit au sein du service des Eaux** : Immédiatement (*date de signature du contrat)

Contrat souscrit à distance / hors établissement

A compter de la fin du délai de rétractation de 14 jours (*délai qui suit date de signature du contrat)

Immédiatement. En cas d'exercice du droit de rétractation, le titulaire s'engage à verser un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter et proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

Titulaire: Propriétaire locataire enregistré au Service des Eaux sous l'**abonné n°**

Nom : _____ Prénom : _____ Tél.: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél.: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Mail : _____

Si locataire, merci d'indiquer les coordonnées de votre propriétaire :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél.: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Le titulaire reconnaît expressément être averti et avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions du règlement général de distribution d'eau potable et des « informations préalables » et s'engage à une consommation d'eau sobre et respectueuse de l'environnement

Fait à _____ le ____ / ____ / ____ *

Signature (s) titulaire(s) :

Le Service des Eaux

Pour le Maire, L'Adjointe déléguée à l'Urbanisme,
au Commerce, au Logement, et au Cadre de Vie



Dominique LEGRAND

Ce contrat comprend les pièces annexes suivantes :

Le règlement général de distribution d'eau potable (mis à jour le 03/10/2014, téléchargeable sur le www.ville-moulins.fr)

Les « informations préalables » (téléchargeable sur le www.ville-moulins.fr)

Le formulaire de rétractation, pour un contrat souscrit à distance ou hors établissement (téléchargeable sur le www.ville-moulins.fr)

Ce contrat et les « informations préalables » doivent être retournés au Service des Eaux

Toute demande incomplète ne pourra être traitée par nos services